

À GENEVE

VIVRE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GENÈVE
N° 28
SEPTEMBRE 2008

VILLE DE
GENÈVE



ÉCHECS WEEK-END DE JEUX AUX BASTIONS • **CULTURE** REDOUVREZ LA « POÉSIE EN VILLE » • **FINANCES** LE PROJET DE BUDGET 2009 • **RESSOURCES HUMAINES** LA FORMATION DES JEUNES, UNE PRIORITÉ • **AMÉNAGEMENT** LE PAVILLON PLANTAMOUR REHABILITÉ • **MÉDIATION** UNE APPROCHE INÉDITE À LA CATHÉDRALE • **EXPOSITION** ASSOCIATION ET NÉCESSITÉ AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE • **ÉCOLE** UN « PERMIS PIÉTON » POUR ENFANTS • **ESPACES PUBLICS** « GENÈVE VILLE PROPRIÉTAIRE » • UNE CAMPAGNE D'ENVEIEURIE EN 2009

INTÉGRATION LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Chronologie d'une vaste campagne en faveur de l'apprentissage

Le Conseil administratif, sur proposition de Sandrine Salerno, magistrate en charge des ressources humaines, a décidé de faire de la formation des jeunes une priorité politique. En effet, vu les difficultés que rencontrent les jeunes à la recherche d'une formation, les collectivités publiques se doivent d'être exemplaires en ce domaine.

Pour cette raison, dès le mois de juin 2007, une campagne en faveur de l'apprentissage s'est mise sur pied, ayant pour objectif de sensibiliser et de motiver tous les services et départements non formateurs de la Ville - ou qui ne forment plus depuis un certain temps - à engager une ou un apprenti-e. En octobre, la Direction des ressources humaines a reçu l'aval du Conseil administratif pour déclencher cette démarche de promotion de la formation professionnelle.

De novembre à décembre 2007, des rencontres d'information ont été organisées dans les services municipaux avec le soutien d'Interface Entreprises - Etat de Genève - pour inciter les services à offrir une place de formation professionnelle initiale CFC (certificat fédéral de capacité) ou AFP (attestation fédérale professionnelle).

Prise de conscience collective L'approche quasi individualisée des chefs et cheffes de service a permis une écoute active, une information et un argumentaire pointu ainsi qu'une réflexion pratique sur les mesures à prendre pour l'accueil d'une personne en formation. Une prise de conscience collective a rendu ces échanges fructueux comme en témoignent les résultats obtenus.

De nombreux services ont sollicité et obtenu, dans différentes professions, une autorisation de former qui leur a été délivrée par l'Office pour la formation professionnelle et continue (OFPC). Et mieux encore, tous ont engagé des apprenti-e-s pour la rentrée 2008-2009. L'objectif est donc atteint car le nombre d'apprenti-e-s marque une réelle augmentation par rapport à la précédente rentrée comme du reste le nombre des services formateurs.

Hausse spectaculaire Ainsi, lors de la rentrée 2008/2009, l'effectif total des apprenti-e-s est en augmentation de plus de 40% et le nombre des services formateurs a doublé en enregistrant une augmentation de 114%. Au total, ce sont 34 filles et 32 garçons qui seront formé-e-s en Ville de Genève dans près de 20 filières professionnelles différentes dans le domaine notamment de l'horticulture, du commerce, de l'information documentaire ou de la décoration. Du jamais vu dans l'administration municipale!

A toutes les nouvelles et à tous les nouveaux, la Ville de Genève adresse ses vœux de bienvenue, de succès dans leur apprentissage et leur souhaite de nombreuses satisfactions dans le métier qu'ils et elles ont choisi. Elle tient également à manifester sa reconnaissance et à saluer l'effort consenti par ses services, ses collaboratrices et collaborateurs.

Cet engagement contribue à participer à l'insertion des jeunes dans le monde du travail et il permet de répondre aux sollicitations toujours plus fortes des jeunes qui recherchent, et parfois non sans peine, une place d'apprentissage

R E S S O U R C E S H U M A I N E S

A la rentrée 2008-2009, 34 filles et 32 garçons seront formé-e-s en Ville de Genève dans près de 20 filières professionnelles différentes, dont notamment l'horticulture.

